

Code de fonction	080.312.10
Date édition	01.12.2021
Date modification	/
Prochaine révision	01.12.2026
Service	SBA

DESCRIPTIF DE FONCTION TYPE

CHEF-FE DE PROJETS – ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Toute dénomination de personne, de statut ou de fonction se rapporte aux personnes des deux sexes.

Description générale de la mission

Sous la direction du chef du service des bâtiments, le titulaire de la fonction assure la mise en place et le développement de la stratégie énergétique et du développement durable décidée par le Conseil administratif. Il propose des concepts et des solutions énergétiques dans le cadre des différents projets communaux et étudie les besoins réels en équipements visant une gestion économique et écologique des énergies.

Il organise et planifie l'ensemble de ses activités selon les orientations, les délais et les normes en vigueur.

En sa qualité de spécialiste, le titulaire de la fonction contribue à la bonne marche du service des bâtiments et apporte son expertise du domaine pour permettre de répondre aux besoins actuels et futurs du service. Il renseigne sa hiérarchie et les partis concernés notamment sur l'évolution des normes et leur incidence sur la stratégie énergétique.

Dans son action, il collabore et s'implique activement dans les différents projets communs, transversaux ou spécifiques de l'administration.

Activités principales

- Exécuter et mettre à jour le plan directeur de l'énergie (PDComE)
- Coordonner les projets énergétiques de la Commune (notamment la Cité de l'Energie)
- Intégrer une réflexion dans le sens d'un développement durable et d'une utilisation rationnelle des ressources dans tous les projets engagés par la Commune
- Collecter et synthétiser les données relatives au diagnostic de l'état physique et technique des bâtiments et installations communales en collaboration avec les responsables concernés
- Mettre en place et suivi de la planification du programme et des concepts d'assainissement énergétique des bâtiments en collaboration avec les responsables concernés
- Etudier et planifier la réduction progressive des énergies non renouvelables
- Mettre en place le suivi des demandes de subventions des différents organismes actifs dans le domaine des énergies
- Tirer des bilans des optimisations et des économies réalisées en termes de consommation d'énergies à l'échelle communale
- Mettre en place le plan climat communal en lien avec les stratégies énergétiques et en garantir l'exécution
- Promouvoir une action modèle de la commune en matière d'énergie et de développement durable visant à l'utilisation rationnelle des énergies tant à l'interne qu'auprès de la population

- Orienter et conseiller la population et les services de l'administration en matière d'énergie

Activité(s) complémentaire(s) :

- Assurer une veille technique dans son domaine d'activité
- Réaliser toute autre tâche liée directement ou indirectement à la fonction

Compétences-clés et profil requis

- Bachelor HES en Energie et techniques environnementales ou formation jugée équivalente
- Expérience pour le domaine de l'énergie et le développement durable
- Connaissance générale de la technique du bâtiment
- Capacité à piloter des mandats externes
- Capacité d'analyse et de synthèse, sens critique
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Esprit d'initiative
- Orienté solutions
- Autonomie
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'écoute

Position structurelle

La subordination et les rapports hiérarchiques sont décrits dans les organigrammes de la Ville de Vernier.

Descriptif(s) de fonction général(aux) lié(s) à la fonction

- Employé communal - 000.000.01